

COMMUNIQUE

Manifestation syndicale européenne à Bruxelles le 29 septembre

Jean Claude Mailly conduira la délégation FO qui manifestera à Bruxelles le 29 septembre.

Pour FO, avec les syndicats en Europe et la Confédération européenne des syndicats, il s'agit une nouvelle fois de dire non à l'austérité, non à l'étranglement budgétaire des systèmes de protection sociale, des systèmes de retraites, non au recul et à la suppression de droits des travailleurs.

FO conteste les modalités de la construction Européenne, qui, depuis le traité de Maastricht, avec les trop célèbres critères de convergence du Pacte de stabilité et de croissance et avec l'indépendance de la Banque Centrale européenne, se comporte comme les agences de notation financière.

Avec la CES, FO dénonce que les responsables de la crise, les banques, les marchés financiers et les agences de notation financière, prompts à en appeler au secours des Etats et des budgets publics, veulent aujourd'hui faire payer aux travailleurs le coût de la dette qu'ils ont provoquée.

En France, comme en Espagne, comme en Allemagne ou en Grèce, la première des cibles est celle des systèmes de retraites.

Dans le même temps, avec la déréglementation et le démantèlement du droit du travail, de plus en plus de salariés se trouvent en situation précaire : les femmes, les jeunes et les salariés seniors sont particulièrement touchés. Le chômage s'est aggravé, dramatiquement dans certains pays.

A cela s'ajoutent les arrêts de la Cour de Justice européenne qui se multiplient. S'appuyant sur les traités, la CJE met désormais en opposition le droit syndical, le droit de négociation collective avec la libre concurrence des marchés et la liberté de circulation des entreprises. C'est ni plus ni moins qu'organiser le dumping social, le moins disant social, alors que l'espoir des travailleurs est celui d'une Europe sociale, d'une Europe de l'emploi, d'une Europe du progrès des droits et du progrès social.

Cela demeure notre espoir, cela doit être notre combat.

Pour FO, il est temps que la construction européenne change radicalement de cours pour donner la primauté au salariés, à leurs droits, à leurs salaires, au service public et à la protection sociale.

Paris, le 27 septembre 2010

Contact : Andrée Thomas – 01 40 52 83 30